

## Comité Central d'Entreprise du 22 juillet 2010 à Garchizy

1. **EXPERTISE :** Nous demandons une expertise des comptes de la société par le biais du cabinet SECAFI.

SNI : Suite au rapport de la commission économique, c'est le CCE qui doit soumettre une demande d'expertise. Nous proposons le cabinet ORSEU pour son sérieux et ses prix attractifs.

[La CGT a rappelé que le choix se fait par rapport aux compétences et non par rapport à une tarification. La CGT n'a pas eu la possibilité de recommander le cabinet SECAFI pour effectuer une expertise au niveau de la société puisque le SNI a 3 élus sur 3 possibles.]

2. **APLD :** Nous demandons la reconduction de l'indemnisation du chômage à 75 %.

Réponse Direction



Nous n'avons pas encore eu l'approbation de la 2<sup>ème</sup> demande (Avril, Mai et Juin 2010). Il faut attendre les prévisions pour 2011.

3. **FIAT INDUSTRIAL (FI) :**

Suite à la création de FIAT INDUSTRIAL, quels sont les critères qui ont motivé le rattachement de FPT à IVECO lui-même sous la « tutelle » de FNH ?

La motivation de ce rattachement réside dans un intérêt fiscal et IVECO consolide les bilans FPT.

Confirmez-vous que M. FLECK Pierre a été nommé PDG de la nouvelle entité FIAT INDUSTRIAL ?

Non, il est PDG IVECO IRISBUS.

Est-il envisagé par FIAT INDUSTRIAL de se séparer de FPT France SA dans la période 2010-2014 ?

Non.

Est-ce que les effectifs actuels seront maintenus sur les sites FPT France SA pendant la période 2010-2014 ?

Oui. Il n'est pas prévu d'actions collectives sur les effectifs tel qu'un plan de licenciement ou de départs volontaires.

Quels avantages peuvent espérer les salariés FPT de cette scission ?

La première chose est de ne pas avoir de désavantage...et d'appartenir au développement industriel.

Quelle est la stratégie de FIAT INDUSTRIAL pour l'horizon 2014 concernant les Etablissements FPT en France ?

Bourbon-Lancy : Investissements de 54 millions € pour la période 2010-2014 dont 4 millions € en 2010 et 37 millions en 2011. Hypothèse d'un volume entre 40 et 44 000 moteurs en 2011. Suite au passage à l'Euro 6, la capacité maximale de production sur le site sera de 55 000 moteurs. Le démarrage en production du C16 n'est pas prévu rapidement car il n'est pas sûr qu'il existe un véritable marché. Le Cursor datant de 1998, il est prévu de nouveaux moteurs sur de nouveaux véhicules.

Quelle est la stratégie de FIAT INDUSTRIAL pour l'horizon 2014 concernant les Etablissements FPT en France ?

Garchizy : Pas d'investissement massif sur ce site. Cet Etablissement n'est pas compétitif, le prix de fabrication est plus cher de 50 %. Notre première préoccupation est de trouver des clients. Des modifications d'organisation sont prévues.

Quel est l'impact financier de cette réorganisation et quelles sont les économies attendues ?

FIAT INDUSTRIAL n'étant pas né, il est difficile de répondre.

#### 4. QUALITE :

Quels sont les problèmes majeurs en terme de qualité ? Sur quels types de moteurs ?

Rupture des pistons C10, usure des arbres à cames C8, ...

Qui prend en charge les coûts ?

Les coûts sont pris en charge par le client hors garantie sauf dans le cadre d'une campagne de rattrapage pour les clients tiers.

L'entreprise fait-elle des enquêtes de satisfactions sur les moteurs clientèles ?

Les enquêtes sont effectuées par le client tel que CNH, IVECO,...

#### 5. TARIFICATION/MARGE :

Quel est le prix moyen de vente des moteurs, par type ?

Chaque moteur a un prix différent puisque nous avons 700 références.

#### 6. ANNONAY :

Quel est le bilan des heures supplémentaires sur annonay ?

Nous vous donnerons les données fin octobre 2010. Par contre, le paiement de la régularisation des heures supplémentaires sera réalisé en juillet.

#### 7. CENTRE DE COUTS OU DE PROFITS :

Les Etablissements FPT en France, sont-ils considérés comme des centres de coûts ou de profits ?

Ce sont des centres de coûts et de profits.

#### 8. SUBVENTIONS :

Quel est le montant de la subvention concernant la station d'épuration sur le site de Bourbon-Lancy ? Quels sont les instances qui ont été sollicitées ?

Loire Atlantique a versé une subvention de 115 000 € et en parallèle une demande d'aide a été envoyée auprès du Conseil Régional.

#### 9. VALORISATION DES DECHETS :

Avez-vous fait des bénéfices en 2008 et 2009 concernant la valorisation des déchets ? Pour quel montant ?

200 000 € en moyenne par an.